



SOMME-LEUZE EN DIRECT

BULLETIN D'INFORMATION COMMUNALE



2018
JUN

Bel été !



ATELIER PHOTO ESPACE PUBLIC NUMERIQUE SOMME-LEUZE « 1, 2, 3 ... soleil ! »

L'Administration communale ouvre ses portes du lundi au samedi, de 8h00 à 12h00.
L'après-midi, sur rendez-vous. Téléphone : 086/32 21 22 - Fax : 086/32 33 38.
Adresse mail : administration@sommeleuze.be - site : www.sommeleuze.be
Editeur responsable : Valérie LECOMTE, Bourgmestre.



ADMINISTRATION COMMUNALE DE SOMME-LEUZE - RUE DU CENTRE, 1 - 5377 BAILLONVILLE



ACTUALITES COMMUNALES

/ ETAT CIVIL

NAISSANCES



- 23-04-18 : **OBELE Ahmed-Naïm** (Meriam de Heure)
04-05-18 : **VAN HASSEL Théa** et **VAN HASSEL Apolline** (Jérôme et CLOSE Estelle de Noiseux)
08-05-18 : **LEBOUTTE Renaud** (Loïc et GALLOY Julie de Noiseux)
17-05-18 : **VERDOODT Matys** (Jean-Luc et LOBET Stéphanie de Heure)
21-05-18 : **BASTIN Adèle** (Benjamin et HAIRSON Catherine de Noiseux)
04-06-18 : **VANDERLINDEN Norah** (Alexandre et HANSOTTE Wendy de Somme-Leuze)

MARIAGES



- 19-05-18 : **DELFORGE Thomas** et **JADOT Inès** de Bonsin
LEMAIRE François et **TONGLET Marie** de Sinsin
26-05-18 : **LAMBERT Amory** et **BASTIN Morgane** de Baillonville
09-06-18 : **HOUSIAUX Marc André** et **AUGHUET Nathalie** de Waillet

Retrouvez les photos des mariés sur le site de la Commune (page d'accueil - Somme-Leuze en images).

DECES



- 07-04-18 : **CRASSET Marie** de Heure, âgée de 55 ans
12-05-18 : **GATHY Anna** de Baillonville, âgée de 86 ans
21-05-18 : **MEUNIER Georges** de Hogue, âgé de 92 ans
23-05-18 : **MICHIELS Jan** de Noiseux, âgé de 90 ans
26-05-18 : **HOLLAND Franziska** de Somme-Leuze, âgée de 91 ans
27-05-18 : **VANDEN BORRE Marie** de Somme-Leuze, âgée de 64 ans
30-05-18 : **DUMONT Bertha** de Noiseux, âgée de 83 ans
02-06-18 : **ROUSSEAU Danièle** de Somme-Leuze, âgée de 74 ans
06-06-18 : **DE KEUSTER Natalie** de Somme-Leuze, âgée de 46 ans

/ PERTE OU VOL DE VOTRE CARTE D'IDENTITE

Depuis le 1^{er} juin 2018, en cas de perte de votre carte d'identité, vous devez venir à l'administration communale.

La carte d'identité sera directement annulée et redemandée (le délai de 7 jours est supprimé). Munissez-vous d'une photo d'identité récente et de 17 euros.

En cas de vol de votre carte d'identité, vous devez au préalable faire une déclaration à la Police.



/ CONSEIL COMMUNAL

Prochaine séance : le mardi 28 août à 20h30

/ CHANTIER N63 : RÉHABILITATION DES REVÊTEMENTS

Suite à la réunion de préparation qui s'est déroulée au SPW District de Sinsin, je suis en mesure de vous informer des différents éléments concernant le chantier de la N63.

En effet, ce chantier est de la responsabilité de la Région wallonne.
Il débutera le 6 août 2018 pour se terminer aux alentours du 14 septembre 2018.

Ces travaux se dérouleront en deux phases avec basculement de la circulation via la berme centrale afin de maintenir une bande de circulation par sens.

La zone concernée sera située quelque peu avant le pont de Somme-Leuze jusque la limite de notre Commune avec la Commune de Marche-en-Famenne (le ruisseau de l'Ourgnette).

L'entreprise désignée par le SPW pour la réalisation de ce chantier est « Les Enrobés du Gerny ».

Signaroute assurera les déviations et la mise en place des panneaux nécessaires. Elle assure évidemment un accès aux différentes propriétés par les habitants et les commerces resteront accessibles.

Un avis sera transmis au préalable aux riverains lors de la pose du tarmac.

Il est également prévu un jour de fermeture par bretelle. Les dates seront déterminées lors du chantier.

En espérant que ces travaux ne causeront pas trop de difficultés au niveau de la circulation, je reste à votre disposition pour toute autre information.

Valérie LECOMTE, Bourgmestre.

/ CONSEIL CONSULTATIF COMMUNAL DES AÎNÉS

Une mobilité pour tous, un service pour vous

Pour qui : les personnes dépourvues de moyen de locomotion.

(Par exemple, faire ses courses, rendez-vous à l'hôpital ou autres...).

Comment faire : vous contactez **2 jours avant** votre déplacement, entre 08h30 et 16h30, vos conseillers de villages dont les noms figurent dans la liste ci-dessous :

Pour BONNIN	: Mr VIEUXTEMPS	086-34.43.42
Pour NOISEUX	: Mme DEWILDE	0486-12.25.05
Pour NOISEUX	: Mr FIEVEZ	0474.63.12.46
Pour BAILLONVILLE	: Mme BRUSSA-TOI	086-34.42.70
Pour HEURE	: Mr LOUIS	086-32.28.56/0474-03.01.40
Pour NETTINNE	: Mr LECOMTE	086-32.24.70/0496-62.99.31
Pour SINSIN	: Mr GHAYE	086-38.70.15/0472-66.75.99
Pour HOGNE	: Mme DELOOVER	084-32.26.91
Pour WAILLET	: Mr DEVEZON	084-31.25.51
Pour SOMME-LEUZE	: Mr ROELAND	086-21.31.64



Vous serez ensuite recontacté par un service qui pourra vous proposer une solution (selon les disponibilités).

PS : Les déplacements pour les cas **d'URGENCE MEDICALE** ne sont pas assurés par nos services.

Nous restons à votre entière disposition pour toutes questions utiles.

Le CCCA, toujours à votre écoute.

Pour le comité,
Jules LECOMTE, Président.



sommeleuze@ecoles.cfwb.be

Direction et secrétariat

Rue de l'Eglise, 13, 5377 Heure

086/ 32 25 35

Direction : Mme Dominique THESIAS : 0494/ 822 139

Echevinat : Mme Marianne COLLIN-FOURNEAU

marianne.fourneau@gmail.com – 0474/49 78 10

/ DANS LES QUATRE IMPLANTATIONS COMMUNALES

- Un suivi personnalisé et concerté en cycle et entre cycles
- Des projets qui donnent l'envie d'apprendre : séjours et sorties pédagogiques
- Une communication régulière avec les parents
- Un apprentissage au vivre ensemble, au respect de soi et de l'environnement

Nos services

1. Collations saines / distribution de fruits subsidiés par un programme européen.
2. Potage **gratuit** pour tous.
3. Repas chauds équilibrés à prix modéré (potage – repas – dessert) : pour 1,50€ en maternel et 1,75€ en primaire.
4. Natation **gratuite** à partir de la 3^{ème} maternelle (coût entièrement à charge de la Commune).
5. Garderies **gratuites** matin et soir (à partir de 7h et jusqu'à 18h).
6. Collaboration avec le PMS et des logopèdes.

Quelques activités

1. Néerlandais à partir de la 1^{ère} primaire.
2. Participation au Rallye Mathématique et à la dictée du Balfroid.
3. Activités sportives : cross Adeps, journée sportive en fin d'année, Pro Vélo en primaire.
4. Partenariats divers avec le monde de l'art et de la culture : Maison de la culture de Dinant, artistes indépendants, échevinat de la culture.
5. Projet d'établissement axé sur la lecture.

Horaire des cours

De 8h45 à 11h45 (12h le mercredi)

De 12h45 à 15h30

Accueil extra-scolaire le mercredi après-midi, « Les P'tites Canailles »

De 13h00 à 18h00

Coût : 5,00€ pour le 1^{er} enfant et 3,00€ pour le(s) suivant(s).

Activités organisées pour les enfants lors des journées pédagogiques (excursions, ateliers bricolage, culinaire...).

N'hésitez pas à visiter notre site ainsi que les visites virtuelles de nos 4 écoles.

www.sommeleuze-ecole.be



Rue de l'Eglise, 13
Heure
086/32.25.35



Rue du Tilleul, 1
Somme-Leuze
086/32.27.22



Rue des Chasseurs
Ardennais, 2b - Noiseux
086/32.27.21



Rue de Borlon, 1a
Bonsin
086/34.45.46



INFORMATIONS GENERALES

/ EXERCICES MILITAIRES

Des exercices militaires seront organisés en dehors des domaines militaires et notamment dans la Commune de Somme-Leuze par :

- Le Département Génie de Jambes, de manière occasionnelle tout au long de l'année. Ecolage véhicules, 6 personnes, 2 véhicules à roues.

- Le 1/3 Bataillon de Lanciers de Marche-en-Famenne, le 12 juillet.

Exercice d'orientation, 8 véhicules à roues, 2 véhicules chenillés.

- La Brigade Légère de Marche-en-Famenne, du 15 au 19 juillet.

Exercice de force d'intervention rapide, infiltration,..., 75 personnes, 10 véhicules à roues, vols à basse altitude, emploi de munitions d'exercice.

/ OUVREZ VOTRE COEUR AU MONDE ... DEVENEZ FAMILLE D'ACCUEIL POUR UN ÉLÈVE-ÉCHANGE !

Accueillir permet de s'enrichir et de partager sa propre culture tout en partant à la découverte d'une autre culture, d'un autre mode de vie, d'autres habitudes... sans se déplacer !

Chaque année, l'asbl WEP Windrose accueille des élèves du monde entier venus découvrir la Belgique pendant 4 semaines à une année scolaire. Ils suivent des cours dans une école secondaire locale comme le font les adolescents belges et partagent le quotidien d'une famille d'accueil.

Dans le cadre de ce programme, l'asbl recherche encore plusieurs familles qui souhaiteraient accueillir bénévolement chez elles un élève-échange **à partir de fin août 2018**.

Que vous résidiez en ville ou à la campagne, que vous ayez des enfants (quel que soit leur âge) ou pas, vous pouvez devenir famille d'accueil et vivre une expérience unique.

Vous souhaitez avoir plus de renseignements ?

Contactez : **WEP/Windrose**

Tel : 02 533 07 83 - GSM : 0471 70 03 82 - accueil@wep.be - <http://www.wepwindrose.be/fr>

/ FORMATION BEPS DE LA CROIX ROUGE

Que ce soit pour pressentir un malaise dans notre propre corps ou porter aide à l'autre, le Brevet Européen de Premiers Secours nous forme pour savoir ce qui se passe et mieux réagir à la situation.

Il y a encore de la place pour une formation qui se déroulera en septembre/octobre pendant cinq mercredis consécutifs de 18h30 à 21h30.

Informations complémentaires : david.gorey@skynet.be ou 0478/88.79.29.

/ IDENTIFIER, ENREGISTRER ET STERILISER SON CHAT

De nouvelles mesures concernant l'identification, l'enregistrement et la stérilisation des chats sont entrées en vigueur depuis fin 2017.

Tous les citoyens wallons sont concernés par ces dispositions, tant les particuliers, les refuges que les éleveurs.

Des fascicules reprenant tous les renseignements utiles sont à votre disposition à l'administration communale ou plus d'infos : <http://bienetreanimal.wallonie.be> et <http://catid.be/fr>.

/ JOURNEE DECOUVERTE ENTREPRISES - 7 OCTOBRE

Soutenue par une campagne médiatique de grande envergure en TV, en radio, sur Internet mais aussi dans tous les journaux du groupe Rossel (Sudpresse, Vlan, L'Echo, 7Dimanche, Le Soir), la Journée Découverte Entreprises a pour objectif de mettre en avant le savoir-faire belge et de faire découvrir le monde de l'entreprise sous un autre angle.

C'est l'occasion pour les entreprises de développer leur image de marque, de valoriser leur personnel, d'augmenter leur chiffre d'affaires, de conquérir de nouveaux clients ou encore de recruter de futurs collaborateurs.

Intéressés ? Contactez SUDPRESSE – rue de Coquelet, 134 à 5000 Namur – 081/20.83.03 – laura.douxfiles@sudpresse.be

/ LES STAGES ETE 2018 À NETTINNE

(IL RESTE QUELQUES PLACES)

- 16 au 20 juillet Psychomotricité et ateliers gustatifs avec les légumes et les fruits du potager (2 ans 1/2 à 8 ans)
- 23 au 27 juillet Matinées de psychomotricité (parents bébés de 3 mois à 2 ans 1/2)
- 30/7 au 3 août Psychomotricité et ateliers de pleine conscience (2 ans 1/2 à 8 ans)
- 6 au 10 août Psychomotricité et ateliers gustatifs avec les légumes et les fruits du potager (2 ans 1/2 à 8 ans)
- 20 au 24 août Psychomotricité et ateliers de méditation: les petits cailloux selon le maître Zen: Thich Nath Hanh (2 ans 1/2 à 8 ans)
- 27 au 29 août Matinées de psychomotricité: " Je me prépare à entrer à la crèche ou à l'école..." (parents bébé 3 mois à 2 ans 1/2)

Les horaires :

Pour les enfants de 2 ans 1/2 de **9h00 à 16h00**, 4 jours sur la semaine (le mercredi est exclus). Si nécessaire une garderie peut s'organiser de 8h à 9h et de 16h à 17h00.

Pour les matinées accompagnées des parents de **9h à 11h30**, 4 matinées (le mercredi est exclu).

Prix :

Pour les enfants de 2 ans 1/2 à 8 ans : 135€, comprenant fruits et légumes bio ou de qualité ainsi que les ingrédients pour la réalisation des recettes.

Pour les 4 matinées parents-bébé : 100 € et pour les 3 matinées 75€.

Si deux enfants d'une même famille, réduction de 20% pour le deuxième.

Contacteur : Véronique GUILLAUME, Psychomotricienne relationnelle – gsm : 0479/67.63.83 - site internet: www.psychomot-relationnelle

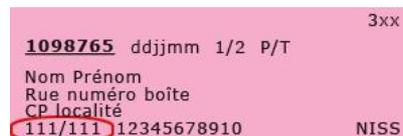
/ ALLOCATION DE CHAUFFAGE

Fonds social mazout

Les allocations de chauffage (fonds social mazout) à demander auprès du C.P.A.S. sont octroyées, durant toute l'année (du 1^{er} janvier au 31 décembre), pour autant que vous remplissiez les conditions d'octroi reprises ci-dessous (**mise à jour : 01/06/2018**).

POUR QUI ?

1^{ÈRE} CATÉGORIE bénéficiaires d'une intervention majorée de l'assurance obligatoire soins de santé (BIM)	Il faut que vous et chaque membre de votre ménage ¹ soyez bénéficiaires de l'intervention majorée (BIM). Afin de savoir avec certitude si vous êtes BIM, il vous suffit de prendre contact avec votre mutualité ou de vérifier les informations suivantes sur une vignette de mutuelle récente : Les vignettes des patients BIM ont le code d'ayant droit qui se termine par le chiffre "1" (<u>101/101</u> – <u>111/111</u> – <u>121/121</u> – <u>131/131</u> – <u>141/141</u> – <u>421/461</u> – <u>431/461</u> – <u>441/461</u>)
2^{ÈME} CATÉGORIE personnes à faibles revenus	Il faut que votre ménage dispose de revenus bruts imposables ² dont le montant n'excède pas 18.363,39 €, majorés de 3.399,56 € par personne à charge ³ .
3^{ÈME} CATÉGORIE personnes surendettées	Il faut que vous bénéficiiez d'une médiation de dettes ou d'un règlement collectif de dettes. Il faut aussi que le médiateur de dettes atteste que vous ne pouvez pas assumer le paiement de votre facture de chauffage.



QUELS COMBUSTIBLES ?

NE donnent PAS droit à l'allocation

- gaz naturel par raccordement au réseau de distribution de ville,
- électricité,
- gaz propane ou butane en bonbonne,
- bois, charbon, etc.

DONNENT droit à l'allocation

- gasoil (mazout) de chauffage en vrac OU à la pompe,
- pétrole lampant (type c) en vrac OU à la pompe,
- gaz propane en vrac.

POUR LES ACHATS À LA POMPE

Un seul ticket suffit pour prétendre à l'**allocation forfaitaire unique de 210,00 €**⁴. En optant pour une allocation pour les achats à la pompe, vous ne pouvez plus obtenir d'allocation pour les achats en vrac pour la même année.

POUR LES ACHATS EN VRAC

¹ Ménage : toutes les personnes qui ont leur résidence principale dans le même logement individuel ou familial. Si toutes les personnes du ménage sont BIM, il ne faut pas effectuer une enquête sur les revenus. Sinon, il faut vérifier la hauteur des revenus de chaque membre du ménage et s'assurer que les conditions de la catégorie 2 soient rencontrées.

² Revenu brut imposable : le revenu brut moins les cotisations de sécurité sociale et de solidarité. Les montants donnés ici sont déjà indexés.

Exclusivement pour la 2^{ème} catégorie, il faut tenir compte du patrimoine immobilier du ménage : si vous êtes propriétaire de bien(s) immobilier(s) autre(s) que celui que vous occupez, ce(s) bien(s) sont ajoutés à vos revenus bruts imposables selon ce calcul : somme du revenu cadastral de ce(s) bien(s) x 3.

³ Personne à charge : personne vivant sous le même toit que le demandeur, dont le revenu annuel net (après impôts), hors prestations familiales et pensions alimentaires pour enfant, est inférieur à 3.200,00 €.

⁴ Un ticket d'achat de bidon de mazout de chauffage à la pompe ou de pétrole de chauffage à la pompe suffit pour autant que le demandeur se chauffe principalement avec ce type de combustible.

Quantité maximale par ménage et par année : 1.500 litres, une seule allocation peut être octroyée, mais elle peut être payée en plusieurs fois (par ex. si vous faites livrer plusieurs fois 500 litres).

Si vous obtenez une allocation pour les achats en vrac, vous ne pouvez pas obtenir d'allocation pour les achats à la pompe.

Montant de l'allocation : *montant de l'allocation par litre x nombre de litres de la livraison*, selon les chiffres du tableau ci-contre.

LA DEMANDE

Vous introduisez votre demande au C.P.A.S. de votre résidence principale **au plus tard dans les 60 jours⁶** de la date de la livraison ou de l'achat à la pompe.

Tous les mardis de 9h00 à 11h30 au **C.P.A.S. de Somme-Leuze** (rue du Centre, 2 à 5377 Baillonville, tél. 086/32.31.73.) ou sur rendez-vous.

Vous pouvez aussi télécharger le formulaire⁷ et l'envoyer au C.P.A.S. (complété et signé) avec les documents repris dans le tableau ci-dessous.

Dans tous les cas, vous apportez :

prix facturé ⁵ par litre	pour toutes les catégories	
	montant allocation par litre	montant max. allocation pour 1.500 l.
< 1,12 €	0,14 €	210,00 €
≥ 1,12 € et < 1,145 €	0,15 €	225,00 €
≥ 1,145 € et < 1,17 €	0,16 €	240,00 €
≥ 1,17 € et < 1,195 €	0,17 €	255,00 €
≥ 1,195 € et < 1,22 €	0,18 €	270,00 €
≥ 1,22 € et < 1,245 €	0,19 €	285,00 €
≥ 1,245 €	0,20 €	300,00 €

	catégorie 1	catégorie 2	catégorie 3
vosre carte d'identité	X	X	X
la(les) facture(s) relative(s) à la livraison facture originale que vous conservez après que le C.P.A.S. en ait pris copie	X	X	X
vosre n° de compte bancaire	X	X	X
si vous habitez dans un immeuble à plusieurs appartements : vous demandez au propriétaire ou au gestionnaire de l'immeuble une copie de la facture de livraison pour l'immeuble ainsi qu'une attestation mentionnant le nombre de logements concernés par la facture	X	X	X
la convention de médiation de dettes ou une attestation de vosre médiateur de dettes OU la décision d'admissibilité de la requête de règlement collectif de dettes			X
une attestation du médiateur de dettes signifiant que la personne endettée n'est pas en mesure de payer sa facture de chauffage			X
le dernier d'avertissement extrait de rôle (ou, à défaut, une déclaration sur l'honneur stipulant que vous ne recevez plus un tel avertissement extrait de rôle)		X	
OU fiche de rémunération 281.xx délivrée par l'employeur ou l'institution de sécurité sociale		X	
OU la plus récente preuve de vos revenus ou allocations actuels		X	
ET dernier avertissement-extrait de rôle pour le précompte immobilier, pour tous les membres du ménage		X	

⁵ « Prix facturé » : il s'agit du prix effectivement payé, y sont inclus le montant de la TVA et le coût des additifs (antigel,...) SAUF si le coût des additifs est mentionné séparément du combustible.

⁶ Si le C.P.A.S. considère que le demandeur ne pouvait pas introduire sa demande dans le délai imparti pour une raison qui ne dépend pas de lui et qu'il est venu dès qu'il a pu, il peut être dérogé au délai de 60 jours, le C.P.A.S. doit attester de l'existence de la force majeure.

⁷ https://www.mi-is.be/sites/default/files/documents/formulaire_de_demande_01-09-2017_fr.doc

/ À VOS AGENDAS !

Comme vous l'avez certainement déjà appris, notre curé Henri prend une retraite largement méritée.

Afin de le remercier pour ses trente ans et plus, au service de notre communauté, nous organisons une messe qui sera célébrée à l'église de Somme-Leuze, le **dimanche 19 août à 10h30.**

La célébration sera suivie du verre de l'amitié. Ensuite pour ceux qui le désirent, un repas à un prix démocratique sera servi à la salle de Somme-Leuze (détail dans le prochain numéro).

Si vous désirez participer pour un cadeau :

- Une urne sera mise à disposition à la salle lors du dîner ;
- Via le numéro de compte BE98-75068591-9393 ;
- En prenant contact avec les personnes suivantes (également pour les réservations du dîner)
 - Somme-Leuze : Liliane JOYE : 086/32.20.69
Benoît KALLEN : 086/32.23.29
 - Heure : Louis JORIS : 086/32.20.52
 - Sinsin : Christian MEUNIER : 083/68.88.36
 - Noiseux : Anne-Marie BOSQUÉE : 086/32.26.28
 - Nettinne : Claude PIRSON : 083/68.84.51
 - Waillet et Hogne : Jean-Paul MAILLEN : 0499/23.39.39
 - Baillonville : André VANOVERSCHELDE : 084/31.44.59

N'hésitez pas à contacter une des personnes pour tous renseignements.

/ TAXE SUR L'USAGE DES REMORQUES

Les propriétaires de petites remorques sont dans l'obligation de déclarer ou de révoquer celles-ci auprès du Service public de Wallonie.

Vous êtes propriétaire d'une remorque ? Quelles sont vos obligations envers l'administration fiscale ? (SPW-Fiscalité).

Les remorques sont classées en 2 catégories en fonction de la « Masse maximale autorisée » (MMA), à savoir :

- Cat. 1 : une MMA de maximum 750kg
- Cat. 2 : une MMA comprise entre 751 et 3.500kg

En fonction de la catégorie, nous vous invitons à consulter l'explicatif disponible sur [le site wallonie.be](http://le.site.wallonie.be) (dans [la rubrique actualité](#)) afin de savoir quelles sont les démarches à effectuer.

Pour de plus amples informations :

SPW – Fiscalité : fiscalite.wallonie@spw.wallonie.be – 081/33.00.01.



CULTURE

/ BD BUS



Prochaine halte : le **jeudi 12/07** devant l'Administration communale de Baillonville, de 17h10 à 18h00.

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter : Françoise JADIN, Animatrice socio-culturelle au 086/32.09.06 ou via francoise.jadin@publilink.be, ou Sabine BLERET-DE CLEERMAECKER, Echevine de la Culture au 0470/24.71.60.

AVIS AUX COMÉDIENS DE 7 À 18 ANS...

ATELIERS DE THÉÂTRE PERMANENT

SAISON 2018-2019 : INSCRIPTIONS OUVERTES !



A partir du mercredi 19 septembre 2018, l'Administration communale de Somme-Leuze proposera, pour la 10^{ème} année, en partenariat avec la Cie « Théâtre des Travaux et des Jours » A.S.B.L, un projet d'ateliers théâtre. Cette activité sera destinée aux enfants âgés entre 7 et 18 ans. La notion de compréhension à la lecture doit être acquise pour participer à ce projet.

Horaires :

Les mercredis après-midis de 13h15 à 15h15 pour les 7-12 ans (Max 12 enfants par groupe)
de 15h30 à 17h30 pour les 13-18 ans (Max 12 enfants par groupe)

Période : du 19 septembre 2018 au 31 mars 2019

Coût : 65 € par enfant
(2 premières séances gratuites !)

Lieu : Maison de Village de Heure

Spectacle final les samedi 30 mars et dimanche 31 mars 2019

à la Maison de Village « Joseph Burette »

Pour plus d'informations vous pouvez contacter soit Nicolas CHISOGNE, Coordinateur extrascolaire, au 086/32.09.02 (nicolas.chisogne@sommeleuze.be) ou Marianne COLLIN-FOURNEAU, Echevine de l'enfance, au 0474/49.78.10.

La main libre

/ ATELIERS ARTS PLASTIQUES ENFANTS 6/12 ANS

Ateliers d'expérimentations de différentes techniques artistiques à travers une démarche créative.

ADMINISTRATION COMMUNALE DE SOMME-LEUZE EN PARTENARIAT AVEC LE CEC LA SPIRALE DE NATOYE. ANIMATRICE : Françoise JADIN.

Les mercredis après-midis, sauf congés scolaires.

HORAIRES : 13H15/15H15 ET 15H30/17H30.

ATELIER MAISON DE VILLAGE DE BAILLONVILLE.



FRAIS DE PARTICIPATION ANNUEL (matériel compris) : 77.50 € pour 31 ateliers. La moitié du prix pour le second enfant d'une même famille (38.75 €).

RENTREE LE MERCREDI 19 SEPTEMBRE 2018.

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS : (nombre de places limité).

Françoise JADIN, Animatrice socioculturelle Administration communale de Somme-leuze.

086/32.09.06 - francoise.jadin@publilink.be

086 32.21.22 - Administration communale de Somme-Leuze.

/ APPEL AUX PASSIONNÉS DE CHANTS



/ COMMÉMORATIONS DE LA GRANDE GUERRE

11 NOVEMBRE 2018

Dans le cadre des commémorations 14-18, une grande messe aura lieu le **dimanche 11 novembre à 11h en l'Eglise Saint-Remy de Somme-Leuze.**

Nous sommes à la recherche de personnes qui souhaitent rejoindre la chorale de Somme-Leuze.

Vous voulez participer à cette belle et grande messe, alors n'hésitez pas et faites-vous connaître auprès de Monsieur Joseph CARIAUX, Organiste au 086/32.23.60.

Quelques répétitions seront nécessaires et la première aura lieu dans le courant du mois de septembre.

Au plaisir de vous y accueillir,

Les Comités organisateurs « Travail de Mémoire de Somme-Leuze ».

/ TEATIME

TABLES DE CONVERSATIONS EN ANGLAIS

Nous ferons une pause en juillet et août. Le temps, soit de parler anglais aux touristes en vacances chez nous, ou pendant nos propres vacances à l'étranger.

Nous recommencerons comme les enfants à la rentrée scolaire en septembre.

Renseignements : david.gorey@skynet.be ou 0478/88.79.29.



LOISIRS

/ ATELIER COUTURE À BAILLONVILLE

Je couds pour mes enfants de 0 à 12 ans. Couture débutante.

Salle Les Rabottis, Baillonville, les 15 et 22/9, 13 et 27/10, 17 et 24/11 de 9h30 à 13h00.

Inscription jusqu'au 15 août - CANON Nathalie - 0498/39.73.85 - nathalie.canon@scarlet.be

70€/6 séances- Tissus non compris.

/ KERMESSE DE HEURE du vendredi 6 au mardi 10 juillet

Vendredi 6 juillet

Concert de With Us suivi d'une soirée animée par Michel COLLIGNON.

Samedi 7 juillet

- **14h : Tournoi de Bubble foot** –
- infos/inscriptions auprès de Maximilien au 0473//42.97.56.
- **22 h : Soirée** « Couilles de singe » animée par Highness, Val & Antho. DJ Greg et Arno...

Dimanche 8 juillet

- **12h** : Le traditionnel **barbecue** : 13 € ou pain saucisse pour les enfants : 4 €
Apéritif – barbecue 3 viandes – buffet de crudités – glace.

Réservations souhaitées au 0477/30.27.49.

- **14h** : Les incontournables **jeux**. N'hésitez pas à créer votre équipe de 6 participants.
- **Dès 18h : L'omelette**
- suivie de la **soirée** animée par Arno.

Jeu du clou toute la journée.

Lundi 9 juillet

- **16h** : 3^{ème} **thé dansant** orchestré par Jacques GATHY.

Bar, jeu du clou et hamburgers pour passer un moment sympa à la bonne franquette.

Mardi 10 juillet

- Dès **11h** : Départ du **cramignon** (afin d'organiser la ronde, merci de prévenir au 0477/30.27.49 si vous souhaitez nous ouvrir votre porte pour nous récompenser par une boisson ou un casse-croûte).
- **21h30 : Soirée** de clôture animée par DJ Dam's.

Tous les jours, les **attractions foraines** (carrousel, tir, pêche aux canards et jeu de massacre) seront ouvertes. Des **hamburgers** seront également disponibles pour combler vos petites faims.

Si vous souhaitez vous investir en nous donnant un coup de main (pour préparer la fête, pour servir lors des soirées ou ...), n'hésitez pas à vous manifester.

Rejoignez-nous sur <https://www.facebook.com/jeunessedehour.de.diap>

/ FANCY-FAIR ET PORTES OUVERTES - ECOLE DE SOMME-LEUZE 30 juin à partir de 15h

Barbecue sur réservation : (2 viandes : 12 € - 1 viande : 6 €) – Buffet de crudités.

Infos et réservations : 086/32.27.22 et après 17h : 0495/15.42.89 ou

comite.parents.sml@gmail.com

Jeux et animations pour petits et grands.

Visite de l'école et des classes.

Exposition de travaux d'élèves.

Diffusion des matchs (1/8 de finale) sur écran géant.

/ 14^{ème} GRANDE BROCANTE de l'Entente Sommoise

Parking du terrain de football – rue des Chasseurs Ardennais - **NOISEUX**

Dimanche 19 août de 7h à 17h

Fonds de grenier, artisanat, bourse aux oiseaux (couverte)

Emplacement 5x5m : 7€/5m prévente et 9€/m paiement sur place

Renseignements : 084/36.79.26 ou 0496/89.35.61

/ KERMESSE DE SOMME-LEUZE

du 27 au 31 juillet

Pour la troisième année consécutive, la kermesse se déroulera sur le site des terrains de tennis (site du grand-feu) hormis les festivités du lundi qui auront toujours lieu à la Maison de village Joseph Burette.

Programme de la Kermesse

Vendredi 27 juillet

Dès 21h30 : Soirée disco animée par Dj Dam' et Arno. Venez chanter et danser avec nous sur les rythmes les plus endiablés de l'époque ! Entrée : 6€

Samedi 28 juillet

Dès 21h30 : troisième édition de la soirée MAKE SOMME NOISE ! Line-up : warm up, Fab&Dixx, Yangi, Flash, Babs, Ben B, MN10 et MC Gaetan Bartosz

Entrée sur place : 8€ – T-shirts préventes disponibles auprès des jeunes de Somme: 6€.

Dimanche 29 juillet

11h : Messe des jeunes suivie d'un apéritif offert.

14h: Jeux inter-jeunesses.

Dès 18h : Le traditionnel **barbecue** de la kermesse : duo de viande, pomme de terre, pâtes, crudités, dessert. Adulte : 15€ – Enfant : 10€.

20h : Blind test : Inscriptions : Lora RASKIN au 0472/60.87.72 (plus d'informations bientôt).

Soirée animée par Ben B. Entrée gratuite.

Lundi 30 juillet (À la Maison de village Joseph Burette)

Dès 14h30 : Goûter 3X20 : petite restauration, café, musique...

Départ à 19h : Balade « houblonneuse » (dégustation de bières spéciales) suivie de la soupe à l'oignon. Prix de la marche : 12€. Prix par bière spéciale supplémentaire : 3€.

Mardi 31 juillet

Durant toute la journée : Cramignon à travers les rues du village.

Dès 22h : Bal du cramignon animé par Dj Dam' et Arno. Entrée gratuite.

Ambiance et sécurité assurées !

Plus d'infos sur la page Facebook : « Comité des jeunes de Somme-Leuze ».

/ 5ème JOGGING

de l'école communale de Somme-Leuze

le 13 octobre

Lieu : Maison de Village Joseph Burette – rue du Pays du Roi, 27A à Somme-Leuze

Départ : 17h

Distances : +/- 6 km et 11.5 km

Participation : 5 € - Course gratuite pour les plus jeunes (1 km) à 16h.

Chemins et petites routes.

Ravitaillements prévus. Sanitaires.

Infos : 0471/372.484 (après 17h).

/ TRADITIONNEL BARBECUE DE FIN D'ÉTÉ

Organisé par le Comité des 3 x 20 de Sinsin

Dimanche 26 août à 12h

Animation musicale : J.Gathy



AGENDA

/ PARUTIONS DU BULLETIN COMMUNAL

Les personnes qui demandent à insérer un article dans cette brochure sont invitées à respecter la date de remise des documents reprise dans le tableau ci-dessous :

DATES ULTIMES POUR COMMUNIQUER LES INFOS	DATES DE PARUTION
Jeudi 12 juillet	27 juillet
16 août	31 août
13 septembre	28 septembre
11 octobre	26 octobre
8 novembre	23 novembre
6 décembre	21 décembre

Attention : dans ce mensuel, l'espace disponible est limité, c'est pourquoi nous pourrions réduire certains de vos articles.

/ COLLECTES DE JUILLET

- Papiers et cartons : 5
- Déchets ménagers : 2, 9, 16, 23, 30
- Sacs bleus PMC : 10, 24
- Encombrants : la collecte se fait sur demande auprès de la Ressourcerie namuroise au 081/26.04.00. Infos : www.laressourcerie.be

/ EVENEMENTS

SAMEDI 30 JUIN / SOMME-LEUZE / 15h / Fancy-Fair de l'école.

DIMANCHE 1^{er} JUILLET / BAILLONVILLE / Thé dansant – Animation : Thierry et Michel – Renseignements : Michelle PIRET : 084/32.16.64.

DU VENDREDI 6 JUILLET AU MARDI 10 JUILLET / HEURE / Kermesse.

SAMEDI 21 JUILLET / HEURE / Marche Adeps. Renseignements : R.S.I Somme-Leuze : 086/32.25.67 – si.somme-leuze@belgacom.net

HEURE / 10h30 / Messe et cérémonie patriotique.

DU VENDREDI 27 JUILLET AU 31 JUILLET / SOMME-LEUZE / Kermesse.

DIMANCHE 12 AOUT / NETTINNE / Marche Adeps. Renseignements : R.S.I Somme-Leuze : 086/32.25.67 – si.somme-leuze@belgacom.net

SAMEDI 18 AOUT / HEURE et SOMME-LEUZE / 15h30 / Cérémonie patriotique.

DIMANCHE 19 AOUT / SOMME-LEUZE / 10h30 / Messe à l'occasion de la retraite de Henri MARECHAL.

NOISEUX / de 7h à 17h / Brocante.

DIMANCHE 26 AOUT / SINSIN / 12h00 / Traditionnel barbecue de fin d'été des 3x20.

MARDI 28 AOUT / BAILLONVILLE / 20h30 / Conseil Communal.

DIMANCHE 2 SEPTEMBRE / BAILLONVILLE / Thé dansant – Animation : Georges et Michel – Renseignements : Michelle PIRET : 084/32.16.64.

JEUDI 6 SEPTEMBRE / WAILLET / 18h00 / Cérémonie patriotique.

SAMEDI 8 SEPTEMBRE / HEURE / Soirée cinéma de Passeur de Culture.

DIMANCHE 9 SEPTEMBRE / BON SIN / Plaine Sapin. Renseignements : Comité Anciens Combattants et Plaine Sapin de Somme-Leuze : Madame Marie-Antoinette DEWILDE au 0486/122.505 ou 086/32.20.94.

DIMANCHE 7 OCTOBRE / BAILLONVILLE / Thé dansant – Animation : Jules HERMAN – Renseignements : Michelle PIRET : 084/32.16.64.

/ SOMME-LEUZE / Dîner des Coucous d'Somme.

SAMEDI 13 OCTOBRE / SOMME-LEUZE / 17h00 / 5^{ème} Jogging de l'école de Somme-Leuze.

SAMEDI 27 OCTOBRE / NETTINNE / Balade contée d'Halloween. Renseignements : R.S.I Somme-Leuze : 086/32.25.67 – si.somme-leuze@belgacom.net

DIMANCHE 4 NOVEMBRE / BAILLONVILLE / Thé dansant – Animation : Thierry et Michel – Renseignements : Michelle PIRET : 084/32.16.64.

VENDREDI 9 NOVEMBRE / WAILLET / 13h00 / Circuit Flambeau sacré.

DIMANCHE 11 NOVEMBRE / SOMME-LEUZE / 11h00 / Cérémonie patriotique.